

République française
Mairie de Barraux

Commune de Barraux



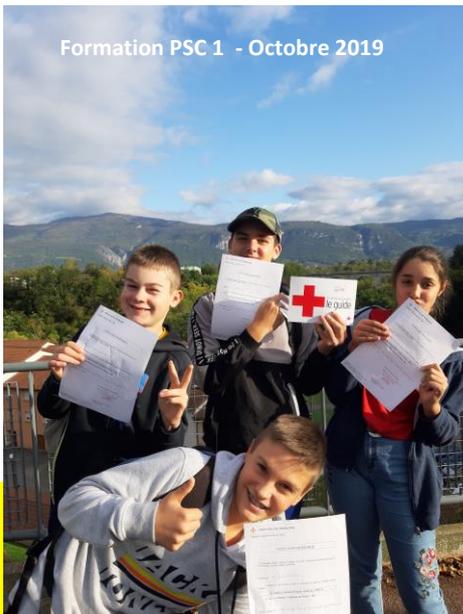
Chantier jeunes « resto' scolaire –
octobre 2021

ESPACE JEUNES 11/17ans



Projet vidéo –
février 21

PROJET PEDAGOGIQUE 2022/2023



Formation PSC 1 - Octobre 2019



Projet Sakado/ J'installe chez vous ! –
janvier 22 – collecte sans abri



Ascension du Mont Aiguille Barraux –
juillet 2020



Initiation à la randonnée glacière – été 2021



Séjour itinérant à vélo Barraux-Walibi –
juillet 2019

Le projet éducatif, une philosophie

Le projet éducatif représente pour l'ensemble des acteurs de la communauté éducative un cadre de références qui définit la politique éducative locale.

Le projet éducatif doit donner un maximum d'atouts à chaque enfant pour lui assurer les moyens de son émancipation et de son implication citoyenne. Les actions qui seront conduites doivent permettre la socialisation des jeunes en y développant les notions de liberté, d'égalité, de fraternité et de solidarité. Les structures éducatives doivent promouvoir le « vivre ensemble » et, de ce fait, garantir l'égalité entre tous et toutes.

Le projet éducatif en action

A partir du projet éducatif, le secteur jeunes doit définir son propre projet pédagogique, document de référence pour l'équipe d'animation guidant le professionnel dans ses actions et ses actes au quotidien.

A ce sujet, le projet éducatif territorial donne quelques repères, à savoir de :

- Développer les actions favorisant le « vivre ensemble » ;
- Développer le partenariat local ;
- Développer des actions citoyennes.

Pour conclure, le projet éducatif a pour but de préparer l'enfant à être un citoyen actif et responsable.

Public : 11/17 ans et plus précisément 11/13 ans et 14/17 ans

Tranches d'âge	Besoins et aspects psychologiques	Comportements sociaux
<p>11/13 ans Préadolescents</p>	<p>Variations d'humeur Désir d'indépendance Esprit négatif Différence de maturité importante entre les filles et les garçons</p>	<p>Recherche de l'ami Flirts Importance de la valorisation sociale Besoin d'un guide Identification aux idoles Opposition aux valeurs et structures de la vie (famille, école,...)</p>
<p>14/17 ans Adolescents</p>	<p>Volonté de puissance Volonté des filles de séduire Besoin de modèles sociaux Recherche de paradis artificiels Pas de projection dans l'avenir</p>	<p>Regroupement par affinités Création de couples durables Sentimentalisme profond Inquiétude vis-à-vis de l'avenir</p>

L'accueil est ouvert aux jeunes à partir de 11 ans et scolarisé dans le secondaire (6^{ème}). Toutefois, il peut être proposé des « activités-passerelles » pour des enfants scolarisés en CM2 dans le but de faire découvrir le secteur jeunes.

Au vu des effectifs, le groupe ados n'est pas scindé en 2 tranches d'âge et tous les jeunes sont mélangés. La cohésion se passe bien ; mais il est vrai que l'arrivée d'un public jeune fait fuir, à un moment donné, le public plus âgé.

Les objectifs pédagogiques doivent guider l'équipe d'animation dans la mise en place du plan d'actions et sur l'attitude à tenir face aux jeunes. Pour aborder la définition des objectifs fixés par l'équipe d'animation, il est proposé de procéder par thématique. Les 3 premières sont principales.

AUTONOMIE ET PRISE D'INITIATIVES

- Favoriser l'expression des jeunes dans le choix et l'élaboration des activités afin que les jeunes deviennent acteurs de leurs loisirs ;
- Responsabiliser et unir les jeunes autour d'un projet commun ;
- Développer le management participatif auprès des jeunes, c'est-à-dire les laisser agir ;
- Accompagner les jeunes à s'investir dans la vie associative.

RESPECT

- Respecter les règles de vie, en créant un règlement avec les adolescents ;
- Respecter le matériel mis à disposition ;
- Sensibiliser les jeunes à la protection de l'environnement.

CITOYENNETE ET VIVRE ENSEMBLE

- Développer l'apprentissage du civisme, de la citoyenneté ;
- Développer les actions de solidarité et de « vivre ensemble » ;
- Favoriser les activités sportives et culturelles de valorisation de soi et de dépassement de soi ;
- Permettre aux jeunes de la commune de se rencontrer ;
- Développer l'ouverture d'esprit dans l'acceptation de l'autre, et dans la découverte d'activités nouvelles ;
- Développer l'apprentissage par le mérite ;
- Apprendre à gérer un budget.

Hygiène et prévention des risques

- Apprendre ou réapprendre les règles d'hygiène élémentaires ;
- Impliquer les jeunes dans les tâches ménagères ;
- Sensibiliser les jeunes sur les conduites à risques ;
- Développer des actions de prévention et d'information ;
- Se déplacer dans la commune pour aller à la rencontre des adolescents, pour discuter et/ou proposer une activité.

Loisirs

- Proposer des activités puisées dans la richesse du tissu associatif local, afin qu'un enfant intéressé par l'activité puisse facilement réinvestir cette dernière dans le cadre privé ;
- Proposer des activités permettant aux jeunes d'acquérir une culture générale sur leur ville, département, et région ;
- Développer des activités de créativité ;
- Faire découvrir ou redécouvrir une activité.

Epanouissement

- Les activités doivent permettre de favoriser l'épanouissement et le développement de l'enfant tant au niveau moteur que psychologique.

A la différence de l'objectif pédagogique, l'objectif structurel est orienté sur le fonctionnement de la structure et non pas sur l'adolescent. L'équipe d'animation a 2 fonctions :

- Une fonction pédagogique : elle est mise en avant lors du contact avec le public et dans le choix des activités.
- Une fonction de « gestionnaire/développeur » : elle est centrée sur l'organisation de l'accueil de loisirs et sur son environnement.

Définition des objectifs :

Etablir des partenariats et s'ouvrir vers l'extérieur

- Rencontrer d'autres structures adolescentes du secteur ;
- Travailler en collaboration avec le tissu associatif local ou des intervenants extérieurs quand l'activité le nécessite ;
- Etablir des partenariats internes entre services municipaux ;
- Travailler en collaboration avec les établissements scolaires.

Impliquer et informer les familles

- Informer les parents sur le programme d'activité de l'accueil de loisirs et sur son fonctionnement ;
- Demander l'avis des parents sur le fonctionnement du centre (avis consultatif) ;
- Faire participer les parents à certaines actions du centre ;
- Faciliter les démarches d'inscription (via un portail famille- mise en œuvre rentrée 22)
- Communiquer sur les activités qui s'y déroulent.

Favoriser l'accessibilité

- Proposer des activités à un prix modeste pour que chacun puisse accéder aux loisirs. Il s'agit de faciliter l'accès aux actions éducatives ;
- Proposer des animations en s'appuyant sur les espaces publics pour attirer de nouveaux adolescents (ex : terrains de sport).
- Ouvrir l'accueil de loisirs à toute personne de 11 à 17 ans quel que soit son genre, son origine.
- Ouvrir l'accueil de loisirs aux jeunes en situation de handicap.

A ce sujet, il est proposé un temps d'échange avec les familles, au moment de l'inscription afin d'élaborer les modalités d'accueil. Une discussion avec les jeunes peut aussi être mise en place pour aborder la question du handicap. Enfin, il est important également de faire un retour aux familles sur l'accueil du jeune handicapé.

LA NATURE DES ACTIVITES
CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

Les activités doivent être déterminées à partir :

- des objectifs fixés dans le projet éducatif et pédagogique, décrits précédemment
- des caractéristiques physiques et psychologiques des adolescents, définies précédemment
- des moyens financiers, matériels et humains

Les activités doivent permettre, dans un premier temps, de participer au développement intellectuel et physique de l'enfant. Dans ce cadre, les activités proposées seront d'ordres sportifs, culturels, artistiques et scientifiques. Elles tentent aussi de placer le jeune au centre de l'organisation afin que celui-ci soit acteur de ses loisirs. Dans un second temps, on doit développer chez l'adolescent des conduites citoyennes et responsables : respect des règles, respect de l'environnement, respect d'autrui, respect d'un budget. Cet aspect renvoie notamment au règlement intérieur et à l'attitude de l'animateur (voir annexes).

Fonctionnement de la structure en période scolaire

	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Fonctionnement actuel				18h30 à 22h (variable selon l'activité)

Fonctionnement de la structure en période de vacances scolaires

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Une semaine sur deux aux petites vacances et 3 semaines en été, début juillet. Horaires variables selon les activités .				

L'accueil est ouvert aux jeunes de 11 à 17 ans, une semaine à chaque période de petites vacances scolaires. Aux vacances d'hiver et pendant la période estivale, le service propose des séjours et mini-

séjours. Durant l'été, il est proposé aux adolescents des activités quand l'espace jeunes 6-11 ans n'est pas en mini-camp. Le planning d'ouverture de l'Espace Jeunes est transmis aux familles à la rentrée, courant septembre/octobre. Il est transmis via le cahier de liaison de l'école.

Mise en place d'un programme d'activités

Objectifs pédagogiques :

- Favoriser l'expression des jeunes dans le choix et l'élaboration des activités afin que les jeunes deviennent acteurs de leurs loisirs ;
- Favoriser les activités sportives et culturelles de valorisation de soi et de dépassement de soi.
- Responsabiliser et unir les jeunes autour d'un projet commun ;
- Développer l'ouverture d'esprit dans l'acceptation de l'autre, et la découverte d'activités nouvelles.
- Proposer des activités puisées dans la richesse du tissu associatif local, afin qu'un enfant intéressé par l'activité puisse facilement réinvestir cette dernière, dans le cadre privé ;
- Proposer des activités permettant aux jeunes d'acquérir une culture générale sur leur ville, département, et région ;
- Faire découvrir ou redécouvrir une activité.

Objectifs structurels :

- Rencontrer d'autres structures adolescentes du secteur ;
- Travailler en collaboration avec le tissu associatif local ou des intervenants extérieurs quand l'activité le nécessite ;
- Etablir des partenariats internes entre services municipaux ;
- Informer les parents sur les activités de l'accueil de loisirs et sur son fonctionnement
- Faire participer les parents à certaines actions du centre.
- Proposer des activités à un prix modeste pour que chacun puisse accéder aux loisirs. Il s'agit de faciliter l'accès aux actions éducatives ;
- Attirer de nouveaux adolescents.

Les objectifs cités ci-dessus sont assez nombreux et c'est la raison pour laquelle il est proposé de décliner le fonctionnement des vacances sous-forme de fiche-actions.

Moyens mis en œuvre :

- Tous les vendredis, et une semaine en période de vacances scolaires (selon calendrier en été)
- Un à deux animateurs présents
- Nous disposons d'un local commun avec le public 6-11 ans, situé au 36 rue du Fort, à la Chrysalide.

Un projet d'achat d'un minibus est en cours de réflexion suite à la restitution de notre véhicule à une société publicitaire (juillet 2021).

Description du contenu :

Un programme d'activités est mis en place où les jeunes sont amenés à s'inscrire à l'avance. Il s'agit de sorties ou d'activité sur place (se référer au programme).

Parfois, l'équipe d'animation reste sur place pour aller à la rencontre des jeunes sur les city stades, cuisiner ou faire une activité sportive à la salle *Pieds Nus*.

Des séjours et mini-séjours sont organisés.

Critères d'évaluation

- Nombre de jeunes inscrits
- Nombre de jeunes ayant découvert une activité
- Nombre de jeunes ayant découvert un site
- Nombre d'actions proposées par le service ou de participation à des manifestations locales.

Perspectives : Proposer des actions « hors des murs », les vendredis soirs afin d'aller à la rencontre des jeunes de la commune, notamment sur la période septembre/octobre et sur la période de mars à juin.

PRINCIPALES ACTIONS PROPOSEES

Fiche-action 1

Rencontres intergénérationnelles

Objectifs pédagogiques et structurels :

- Favoriser le lien social avec l'ensemble de la population ;
- Développer les actions de solidarité ;
- Développer l'ouverture d'esprit dans l'acceptation de l'autre ;
- Travailler en partenariat avec les services municipaux et le tissu associatif local ;
- Se faire connaître sur le territoire.

Moyen mis en œuvre :

- 1 animateur pour 12 adolescents
- Le matériel nécessaire va dépendre de l'activité
- Le lieu sera défini avec le partenaire
- L'activité peut se dérouler sur une journée ou une demi-journée.

Description du contenu :

En direction des enfants :

Des actions ponctuelles sont menées pour faire connaissance avec les enfants de l'accueil de loisirs 6- 11 ans permettant ainsi de créer une passerelle entre les adolescents et les enfants qui ont bientôt l'âge de venir à l'espace jeunes 11-17 ans.

En direction des Seniors :

Il s'agit de se rapprocher des EHPAD et de l'association du Furet pour partager une activité commune.

Exemples : atelier cuisine ou jeux de société.

Critères d'évaluation :

- Nombre de jeunes inscrits
- Nombre de jeunes ayant envie de renouveler l'expérience
- Le partenaire souhaite renouveler l'expérience

Fiche-action 2 Projets intercommunaux

Objectifs pédagogiques et structurels :

- Rencontrer d'autres structures adolescentes du secteur ;
- Développer l'ouverture d'esprit dans l'acceptation de l'autre, et dans la découverte d'activités nouvelles ;
- Améliorer la visibilité de la structure.

Moyens mis en œuvre :

- Humains : Un à deux animateurs pour 7 à 12 jeunes/ structure. Intervenant extérieur si l'activité le nécessite (Accompagnateur Moyenne Montagne, dessinateur manga, graf',...)
- Matériel : matériel pédagogique
- Le lieu de l'activité est à définir avec les autres communes,
- Période : vacances scolaires ou vendredis en soirée

Description de l'action :

Mise en relation des structures intercommunales sur la Vallée du Grésivaudan pour la mise en place d'une activité ponctuelle, et éventuellement, dans un second temps, la mise en place d'un projet commun.

Critères d'évaluation :

- Nombre de jeunes inscrits
- Nombre de jeunes ayant envie de renouveler l'expérience
- Nombre de communes participantes
- Nombre de communes ayant envie de renouveler l'expérience
- Nombre de jeunes ayant découvert un site
- Nombre de jeunes ayant fait des connaissances
- Nombre de jeunes ayant découvert une activité

Fiche-action 3

Les chantiers éducatifs

Objectifs pédagogiques et structurels:

- Développer l'apprentissage par le mérite ;
- Développer les actions de solidarité ;
- Unir le groupe autour d'un projet commun ;
- Créer du lien avec les différents services municipaux et notamment les services techniques.

Moyens mis en œuvre :

- 1 animateur pour 8 jeunes ;
- Soutien du service technique de la Ville pour certaines tâches (ex : préparation d'un mur avant peinture,...)
- Le matériel est fourni par les services techniques et parfois par l'accueil de loisirs ;
- Durée du chantier : 2 à 4 jours (4 à 5 heures effectives/jour) ;
- Lieu du chantier à définir avec les services techniques
- Période : plutôt vacances scolaires.

Description du contenu :

Les chantiers consistent souvent à repeindre un mur, un bâtiment, une main courante ce qui nous amène à proposer une autre activité en parallèle (jeux de société, ou autre) pendant le temps de séchage. Un chantier permet aussi d'entretenir un lien avec les services techniques de la commune.

Les travaux durent environ 2 à 4 jours et donnent la possibilité aux jeunes d'avoir une réduction sur un camp ou de leur offrir une sortie de « consommation ».

Critères d'évaluation :

- Nombre de jeunes inscrits ;
- La tâche a été effectuée correctement ;
- Les jeunes ont été assidus ;
- Nombre de jeunes ayant envie de renouveler l'expérience.

Fiche-action 4 :

Les séjours et mini séjours itinérants ou en étoile

Pédestre, cycliste, en raquettes ou en ski de fond

Objectifs pédagogiques :

- Faire vivre aux jeunes une aventure humaine
- Créer de la solidarité entre les jeunes
- Faire découvrir aux jeunes la richesse du patrimoine naturel local et proposer de visiter d'autres régions
- Donner envie aux jeunes de pratiquer la randonnée pour observer de beaux panoramas
- S'occuper simplement (randonner, cuisiner, jouer aux cartes, se réchauffer près d'un feu)
- Valoriser les activités de dépassement de soi
- Apprendre la tolérance et le « vivre ensemble » (exemple : adapter sa vitesse de marche par rapport au niveau du groupe).

Moyens mis en œuvre :

- Humain : Au minimum 2 animateurs pour 7 jeunes. En fonction du choix de l'activité (randonnée vélo, ski, raquettes, à pied) et du site choisi, nous faisons appel à un prestataire extérieur qualifié
- Matériel : matériel de camping, matériel de réparation vélo, location d'une camionnette ou minibus.
- Lieux : découverte d'une partie de la région Auvergne-Rhône Alpes (et même au-delà)
- Période : Vacances scolaires

Description du contenu :

En phase de préparation, l'animateur va, le plus possible, repérer chaque circuit permettant d'évaluer l'effort, de voir les endroits de repli en cas de pluie (abri, ...) et d'évaluer les risques. Il est possible que cette mission soit déléguée à un intervenant extérieur.

On vise également l'autonomie des jeunes à plusieurs niveaux :

- En phase de préparation avec le groupe, les adolescents tracent l'itinéraire et l'animateur définit un binôme par randonnée qui doit assurer la conduite du groupe (suivi sur la carte, gestion de l'effort, temps de pause, ...).
- Lorsque l'animateur repère le circuit, on peut prendre des photos permettant au groupe d'être guidé et autonome. Cela s'organise sur des demi-journées (uniquement en randonnée pédestre).

Si nous optons pour un prestataire extérieur nous lui confions la gestion totale de l'itinéraire en demandant de faire participer les jeunes.

Critères d'évaluation :

- Nombre de jeunes inscrits ;
- Nombre de filles et de garçons ;
- La mixité sociale ;
- Nombre de jeunes ayant découvert un site
- Nombre de jeunes « fiers de l'avoir fait ! »
- Le partage équitable des tâches collectives par le biais d'un planning effectué à l'avance.
- Repérer les situations de solidarité (portage d'un sac sur quelques centaines de mètres pour un jeune en difficulté, aide régulière aux tâches collectives, ...)

Fiche-action 5 : Les adolescents organisent leur séjour

Objectifs pédagogiques :

- Favoriser l'expression des jeunes dans le choix et l'élaboration des activités afin que les jeunes deviennent acteurs de leurs loisirs ;
- Responsabiliser et unir les jeunes autour d'un projet commun ;
- Développer le management participatif auprès des enfants ;
- Apprendre à gérer un budget.

Moyens mis œuvre :

- Humain : 2 animateurs pour 7 jeunes et prestataires extérieurs qualifiés pour les activités spécifiques
- Matériel : matériel de camping et pédagogique, minibus, ordinateur et téléphone portable (pour la préparation)
- Période : vacances scolaires

Organisation spatio-temporelle :

- Lieu : défini par les jeunes

Période : 5 jours, pendant les vacances d'été

Description du contenu :

Phase de préparation

Durant l'année, les jeunes sont invités à s'organiser pour monter leur séjour de vacances : définir le lieu de leur séjour, l'hébergement et les activités en fonction d'un budget défini.

Les jeunes se réunissent sur un créneau de l'Espace Jeunes où ils disposent d'un ordinateur afin de faire des recherches et envoyer des mails. La plupart d'entre eux contactent également des prestataires par téléphone.

D'autres séances de préparation ont lieu pour se répartir les tâches quotidiennes du camp et définir le menu.

Par ailleurs, il est possible que les jeunes soient amenés à mettre en place des actions d'auto-financement (marché de Noël, lavage auto).

Le séjour :

Il est programmé des activités de détente et des activités permettant la découverte du Territoire (rafting, canoë, randonnée, VTT,...).

Bilan et rangement : une demi-journée et prévue pour le rangement du matériel et faire le point sur le séjour. **Cette partie est à développer.**

Critères d'évaluation :

- Nombre d'inscrits
- Nombre de jeunes ayant participé à la préparation
- Le budget est respecté
- Nombre de jeunes ayant apprécié le séjour

Fiche-action 6 :
 Impliquer et informer
 les familles

Objectifs structurels :

- Créer du lien avec les parents
- Faire participer les parents à la vie du secteur jeunes
- Solliciter l'avis des parents sur le fonctionnement du centre
- Informer les parents
- Faire connaître la structure et les animateurs

Moyens mis en œuvre :

- Humains : 1 à 2 animateurs
- Matériel : ordinateur et vidéoprojecteur (rétrospective photos), matériel de cuisine (master chef)
- Lieu : variable en fonction de l'activité

Description du contenu :

- En janvier : galette des rois et présentation des projets de l'année en cours.
- Fin août : rétrospective photos de l'année écoulée et repas canadien

Perspectives :

- Mise en place d'un master chef où les parents sont invités à déguster les plats confectionnés par les adolescents ;
- Mise en place d'un Conseil parents/enfants (réunion 2 à 3 fois/an) ;
- Inviter les parents à participer à certaines animations ;
- Rédiger une plaquette de présentation du service (équipe, objectifs, modalités d'inscription)

Critères d'évaluation :

- Nombre de parents à chaque événement
- Nombre d'actions réalisées

Fonctionnement pendant les vacances scolaires

Créneaux horaires	Déroulement de la journée
Horaires variables en fonction du projet	Accueil des adolescents/Appel
	Activité
	Temps libre (jeux de société, babyfoot, tennis de table) si l'activité le permet.

En fonction du programme, le déroulement de la journée peut être modifié.

Le repas est fourni par les familles, aux vacances scolaires.

Fonctionnement sur les vendredis, en période scolaire

18h30-18h45	Accueil des adolescents/Appel
18h45 - 19h30	Repas
19h30 - 21h45	Activité
21h45-22h	Temps libre et dépose des adolescents à leur domicile si l'activité termine plus tard

Le repas est fourni par la collectivité, les vendredis soir scolaires.

Caractéristiques des locaux et espaces utilisés :

Depuis la mi-décembre 2021, le secteur jeunes dispose de nouveaux locaux partagés avec l'accueil de loisirs 6-11 ans. Ces nouveaux locaux s'inscrivent dans un projet plus large intégrant la bibliothèque et l'école élémentaire. La salle d'activité est située au 1^{er} étage ; un ascenseur est disponible pour les personnes à mobilité réduite. Des espaces de jeux sont mis en place pour le public 6-11 ans et il est mis à disposition des adolescents et des enfants : 2 babyfoots, une table de ping-pong, des jeux de société, un coin lecture et deux espaces détente dont un canapé en palettes fabriqué par les adolescents.

Deux blocs sanitaires et un évier sont mis à disposition du public. Par ailleurs, l'équipe d'animation dispose de 2 espaces de rangement.

La salle d'activité est aménagée de manière à pouvoir partagé l'espace avec la MJC afin que celle-ci puisse proposer des activités en dehors des temps d'accueil des enfants et adolescents.

L'équipe d'animation dispose d'un bureau, d'un ordinateur fixe et portable dotés des logiciels Windows (Word, Excel, PowerPoint), d'une imprimante, d'un accès à Internet et d'une messagerie électronique. Un téléphone portable est mis à disposition.

Concernant l'espace cuisine, il est proposé que les ateliers se déroulent dans la salle d'activité en investissant dans du matériel d'appoint ; cet espace étant réservé pour les professionnels. Un réfrigérateur est à disposition du personnel et des enfants pour conserver les repas. Par ailleurs, il est également mis à disposition deux micro-ondes.

L'équipe d'animation dispose également de matériel pédagogique pour développer différentes activités manuelles et sportives ou de bricolage. Des jeux de société sont régulièrement loués à la ludothèque de Pontcharra.

Par ailleurs, la collectivité attribue un budget permettant l'acquisition de matériel ou le renouvellement de celui-ci.

L'Espace Jeunes est également équipé pour le camping.

Perspectives :

Jusqu'en juillet 2021, l'accueil de loisirs disposait d'un minibus permettant de participer grandement à la qualité du service. Une étude est en cours pour une acquisition.

L'équipe d'animation :

Elle est composée d'un directeur, Julien Albertoli, titulaire d'un BPJEPS *Loisirs Tous Publics*, employé à temps complet depuis octobre 2018 ; et d'un animateur, Antoine Dequidt, titulaire BAFA et employé depuis le 1^{er} janvier 2022.

L'équipe est renforcée à certaines périodes de vacances scolaires par un, deux ou trois agents.

L'équipe permanente se réunit 3 heures par semaine pour faire organiser le service.

Dans toutes nos actions, nous n'imposons pas aux jeunes de participer aux activités. Les adolescents viennent à l'Espace Jeunes lorsque l'activité les intéresse.

Par contre, si un jeune inscrit sur un projet d'activités (ex : chantier éducatif), il doit être présent sur l'ensemble de l'action.

Nous définissons 3 niveaux d'implication :

1^{er} stade : donner la possibilité aux jeunes de s'exprimer et ainsi émettre leurs souhaits. Pour cela, nous avons opté sur la discussion du fait de la capacité d'accueil du centre plutôt que de le faire de façon interposée par la mise en place d'une boîte à idées.

2^{ème} stade : impliquer les jeunes dans l'organisation d'une « grande sortie » et dans la communication. Ainsi, les jeunes pourront participer à la réalisation d'une plaquette ou d'une affiche et à leur diffusion. Ils passeront des appels téléphoniques et rédigeront des courriers de réservation pour les sorties.

3^{ème} stade : monter un projet de A à Z

Les adolescents seront également impliqués dans l'entretien des locaux qu'il s'agisse des tâches ménagères, du matériel (minibus) ou de l'aménagement du centre (l'idée étant qu'il s'approprie ce lieu comme étant le leur). **Cet aspect reste à développer.**

Une permanence est proposée aux familles, tous les mardis, de 16h30 à 18h30.

A partir de septembre/octobre 2022, « un portail famille » sera mis en place et fonctionnera de la façon suivante :

Etape 1 : la famille sollicite, par mail, le service pour obtenir un code d'accès et un identifiant.

Etape 2 : constitution du dossier administratif sur le portail familles. Le dossier est composé de plusieurs documents :

- Fiche de renseignements dont différentes autorisations : autorisation pour quitter l'Espace Jeunes sans être accompagné, autorisation de droit à l'image, autorisation pour les soins d'urgence ;
- Règlement de fonctionnement ;
- Fiche sanitaire ;
- Un exemplaire de l'assurance extrascolaire ;
- Copie du carnet de santé (pages de vaccination) ;
- Attestation CAF pour le quotient familial.

Etape 3 : Validation par le service du dossier administratif permettant ainsi aux familles de pouvoir accéder à l'inscription aux activités. Si le dossier n'est pas complet, la famille sera avertie par mail ou sur le portail familles et ne pourra pas inscrire son enfant aux activités.

Etape 4 : Inscription aux activités

Les inscriptions sont enregistrées par ordre chronologique.

L'activité peut être limitée à un certain nombre de jeunes en fonction :

- des places dans le minibus
- de la nature de l'activité (1 pour 8 dans l'eau, par exemple).
- pour répondre aux normes d'encadrement (1 animateur pour 12 jeunes)

Une liste d'attente sera mise en place ; les familles concernées seront contactées, par ordre chronologique, si une place se libère.

Etape 5 : la facturation

Elle s'opère à posteriori et sera éditée pour une période de vacances à vacances, pour les vendredis soir de la période scolaire. La facture pour les présences aux vacances scolaires sera établie à la sortie de cette dernière.

Les tarifs varient en fonction de la nature de l'activité, du lieu d'habitation et du quotient familial (voir le document joint).

Les familles pourront régler par Internet sur le site dédié du Trésor Public par carte bancaire ou se rendre au trésor public du Touvet où il sera possible de régler par carte bancaire, chèque, espèces ou chèque-vacances ANCV.

Le programme sera mis en ligne sur le portail famille. Les familles seront informées via un mail ou une notification de cette information.

- Le site internet de la Ville

Il s'agit de publier le programme d'activités mais aussi de mettre à jour la rubrique de présentation.

Dans la rubrique de présentation, nous mettons également en ligne les documents d'inscription :
fiche de renseignements, fiche sanitaire et règlement intérieur.

- Utilisation du SMS

Pour informer d'un changement, rappeler un RDV ou prévenir de l'horaire de retour d'une activité.

- Utilisation du courriel

Le service n'a pas développé de mode de communication par les réseaux sociaux ; cela devra être développé pour se rapprocher du mode de communication des jeunes.

ANNEXES

LE REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

LE ROLE DE L'ANIMATEUR

TARIFICATION

Dans ta relation avec les jeunes

- Tu dois être à l'écoute des jeunes et établir un lien de confiance entre toi et le jeune (sans être son pote).
- Tu respectes les jeunes en tant qu'individu à part entière.
- Tu es garant de la sécurité physique et affective des jeunes.
- Tu dois être capable de donner les soins basiques en cas de « petits bobos »

Dans ta relation avec les parents :

- Tu dois discuter avec les parents dès qu'une occasion se présente.
- Tu dois être capable de renseigner les parents ou les orienter vers les personnes concernées.
- Tu dois être présent aux moments de l'accueil et du départ.

Dans ta relation avec tes collègues :

- Tu dois respecter ton collègue.
- Tu dois respecter le travail de l'autre.
- Tu dois être un soutien (si un membre de l'équipe a une question ou si il a besoin d'aide)
- Tu dois participer aux réunions de préparation

Dans les animations

- Tu dois être force de proposition et t'adapter quand une activité ne fonctionne pas.
- Tu gères complètement ton activité, de la préparation au rangement.
- Dans ton activité, tu dois impliquer les jeunes au maximum.

L'équipe d'animation doit être capable de se remettre en question et d'avoir un positionnement sur son action.

Tarification – habitants de Barraux

Tranche QF	<350	351 à 460	461 à 610	611 à 760	761 à 880	881 à 1170	1171 à 1440	> 1441
Activités sur place	2.10	2.45	2.80	3.15	3.50	3.85	4.20	4.55
Activités à l'extérieur ou intervenants	6.60	7.70	8.80	9.90	11	12.10	13.20	14.30

Tarification – Extérieurs

Tranche QF	<350	351 à 460	461 à 610	611 à 760	761 à 880	881 à 1170	1171 à 1440	> 1441
Activités sur place	4.55	4.90	5.11	5.25	5.60	5.95	6.30	6.65
Activités à l'extérieur ou intervenants	14.30	15.40	16.06	16.50	17.60	18.70	19.80	20.90